



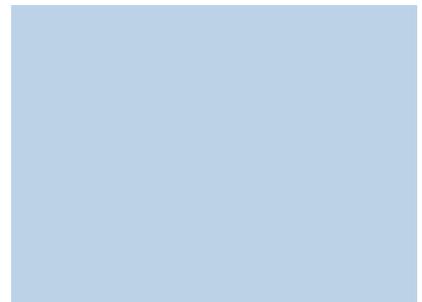
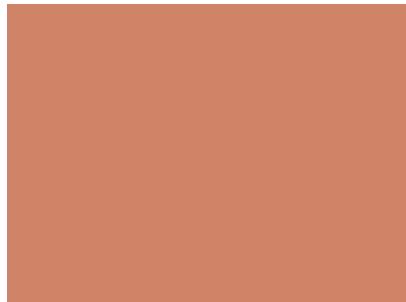
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à l'économie SECO**  
Service d'accréditation suisse SAS

# Rapport annuel 2019

Service d'accréditation suisse SAS



12   
comités sectoriels

703 

organismes accrédités

603   
actions exécutées

  
518

experts et expertes  
techniques

45

collaborateurs et  
collaboratrices  
du SAS



## « Les normes révisées mobilisent des ressources »



**Konrad Flück**  
Responsable du SAS

Ce qui a été commencé l'année précédente a été poursuivi en 2019. Cela concerne près de 500 laboratoires d'essai et d'étalonnage accrédités conformément aux exigences de la norme ISO/CEI 17025 et donc environ 70 % de tous les organismes d'évaluation de la conformité (OEC) accrédités par le SAS. La révision de cette norme à la fin de l'année 2017 et son application impérative dans les délais par les OEC accrédités impliquent une activité d'évaluation obligatoire du SAS.

Les activités du SAS ont une nouvelle fois été évaluées par la « European co-operation for Accreditation (EA) » dans le cadre d'une « évaluation par les pairs » selon la norme ISO/IEC 17011. Elle aussi a fait l'objet d'une révision fin 2017. Cette évaluation a donné un bon résultat. Le rapport sur l'évaluation du SAS et la décision finale de l'EA sont attendus pour 2020.

Les deux nouvelles éditions de ces normes ont entraîné des changements importants dans le système suisse et international de l'assurance qualité. Cela a induit des efforts supplémentaires importants pour tous les acteurs. À la fin de l'année 2019, environ 90 % des activités d'évaluation requises ont été effectuées sur place par le SAS dans les laboratoires d'essai et d'étalonnage. Les conditions sont donc optimales pour que la transition à la nouvelle version de la norme soit achevée dans les délais, soit au plus tard fin novembre 2020.

Dans ce contexte, je tiens à remercier les organismes d'évaluation de la conformité accrédités pour leur bonne coopération.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier vivement les collaboratrices et collaborateurs du SAS, les expertes et experts techniques travaillant pour le compte du SAS, les membres des comités sectoriels du SAS, les membres de la Commission fédérale d'accréditation AKKO, le Secrétariat d'État à l'économie SECO et les autres départements fédéraux concernés pour leur engagement en faveur d'un système d'accréditation suisse qui fonctionne bien.

Meilleures salutations

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'K. Flück', written in a cursive style.

Konrad Flück

**5 Commission fédérale d'accréditation**

6 Rapport de la présidente

8 Les membres

**9 Des chiffres et des faits**

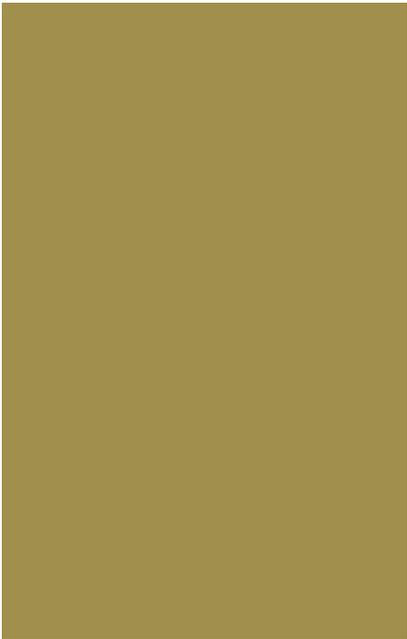
10 Un aperçu de l'essentiel

11 Les accréditations en chiffres

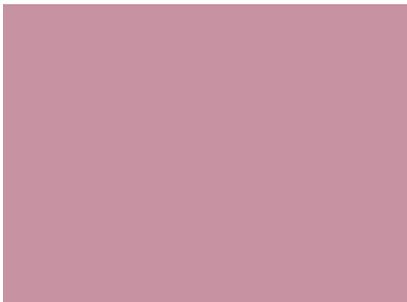
**15 Coopération**

16 Les comités sectoriels

19 Impressum



**Commission fédérale d'accréditation**



# La qualité pour l'économie suisse

La Commission fédérale d'accréditation (AKKO) conseille le SAS dans ses activités d'accréditation. Les membres de l'AKKO représentent des secteurs économiques très variés et veillent à ce que tous les clients du SAS soient traités sur un pied d'égalité. Par conséquent, l'une de ses principales tâches consiste à prendre position sur tous les rapports relatifs aux accréditations initiales et aux renouvellements d'accréditations existantes, ainsi que sur les rapports qui prévoient une extension substantielle de la portée de l'accréditation. En 2019, il y a eu au total 176 rapports qui ont tous été approuvés par les membres.



**Katharina Rentsch Savoca**  
Présidente de l'AKKO

La dernière année de la période de mandat de quatre ans 2016–2019 de l'AKKO a été consacrée à la gestion des affaires courantes. En 2019, le SAS a pu pourvoir les derniers postes de responsables d'évaluation qui avaient été approuvés, de sorte qu'après leur introduction effective en 2020, ce seront 25 responsables d'évaluation qui géreront le nombre toujours élevé de premières accréditations, de surveillances et de renouvellements d'accréditations existantes.

Lors de ses deux conférences en 2019, l'AKKO a été très heureuse de constater que le SAS a pu achever la « peer evaluation » de l'European co-operation for Accreditation (EA) selon la nouvelle norme ISO/IEC 17011:2017 de janvier à mai 2019. Même si le rapport et la décision finale de l'EA sont encore en suspens, les exigences internationales devraient toujours être satisfaites à l'avenir sur la base des résultats attendus de cette « peer evaluation ».

Malheureusement, Madame Nicole Loichat, représentante de l'industrie de la construction, a quitté l'AKKO à l'automne 2019. Au printemps 2019, les travaux préparatoires à la nomination des membres de l'AKKO pour la période de mandat 2020 - 2023 ont été entamés. Tous les anciens membres de l'AKKO se sont présentés à la réélection et ont été réélus par le Conseil fédéral en même temps que quatre nouveaux membres.

Une nouvelle version de la norme ISO/IEC 17025 est également entrée en vigueur en 2017. Les quelque 500 laboratoires d'essai et d'étalonnage accrédités par le SAS conformément à cette norme devront donc avoir subi au moins une surveillance

basée sur la nouvelle norme d'ici à novembre 2020 et toutes les non-conformités devront avoir été résolues. Début 2018, le SAS a établi un plan très serré pour cette transition et a pu communiquer à l'AKKO, lors de sa dernière conférence, que 90 % de ces surveillances avaient déjà eu lieu fin novembre 2019. L'AKKO se réjouit de cet excellent résultat, car il garantit que tous les organismes disposeront en temps voulu de l'accréditation appropriée, pour autant qu'ils répondent à toutes les exigences.

Le SAS est régulièrement contacté par divers organismes pour l'introduction de nouveaux domaines d'accréditation dans ses activités. Comme toutes les activités du SAS requièrent un niveau élevé de compétence non seulement d'un point de vue systémique mais aussi au niveau technique, le processus d'introduction d'un nouveau domaine d'accréditation est long et exige beaucoup de ressources humaines. Les responsables d'évaluation doivent se familiariser avec le nouveau domaine, préparer des documents pour effectuer une surveillance et rechercher des expertes et experts techniques qualifiés dans ce domaine. L'AKKO soutient ce processus et est, là aussi, consultée par le SAS.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier les membres de l'AKKO pour leur travail au cours des quatre dernières années et je me réjouis de continuer à travailler avec eux et avec les quatre nouveaux membres.

La commission fédérale d'accréditation (AKKO), instituée par le Conseil fédéral, représente les intérêts des associations économiques et des groupes d'intérêts ainsi que des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) à l'égard du SAS. Elle conseille le SAS, et, au cas par cas, les autorités concernées dans les questions fondamentales liées à l'accréditation dans le cadre des principes essentiels du système d'accréditation (cf. [www.admin.ch/ch/f/cf/ko/gremium\\_10571.html](http://www.admin.ch/ch/f/cf/ko/gremium_10571.html)).



## Les membres

### Nom, fonction et entreprise

### Intérêts représentés

Présidente :

Santé

**Katharina Rentsch Savoca** Prof. Dr.  
Cheffe de la médecine de laboratoire,  
Hôpital universitaire de Bâle

Vice-président :

Economie

**Daniel Burch**  
Chef de secteur, Swissmem

**Dominique Barjolle** Dr ing.-agr.  
Cheffe de la division paiements directs et  
agroécologie, Canton de Vaud,  
Service de l'agriculture (SAGR)

Agriculture, producteurs  
de denrées alimentaires

**Stefano Dazio**  
Chef de projet acquisitions industrie /  
suppléant du chef de service, Losinger Marazzi AG

Construction

**Bruno Gmür**  
Head Risk Engineering Switzerland,  
Zurich Compagnie d'Assurances SA

Assurance

**Rudolf Horber** Dr. rer. pol.  
Secrétaire général, Swisslabel

Petites et moyennes  
entreprises

**Ulrich Ritter**  
Anciennement directeur, SCONRAIL AG

Domaine ferroviaire

**Urs von Känel**  
Chef des laboratoires, Electrosuisse Albislab  
Président d'EUROLAB-CH – Association suisse des  
laboratoires d'essais et d'étalonnage

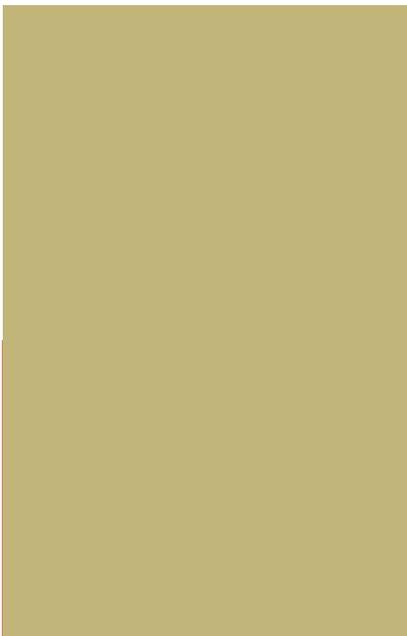
EUROLAB-CH,  
organismes accrédités



[Pour plus d'informations](#)



**Des chiffres et  
des faits**





## Un aperçu de l'essentiel

### L'exercice

Au cours de l'année sous revue, l'économie suisse et les autorités ont pu compter sur une infrastructure compétente et efficace de 703 organismes d'évaluation de la conformité (OEC) actifs dans tous les domaines. La demande de services d'accréditation est en constante augmentation.

En 2019, le nombre d'OEC a diminué de 14 organismes. Durant la même période, 17 nouvelles accréditations ont pu être octroyées. La différence s'explique principalement par des fusions de sociétés et des regroupements d'unités administratives. Cela rend les activités d'évaluation plus larges et donc plus complexes.

Avec 204 évaluations pour une première accréditation et pour un renouvellement de l'accréditation existante ainsi que 399 surveillances d'organismes accrédités, le SAS a exécuté au total 603 actions.

44 des OEC sont des organismes désignés qui exécutent dans 12 domaines techniques des évaluations de la conformité de produits de tous genres. Ces organismes ont été désignés par la Suisse dans le cadre de l'accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM). Ceci leur offre largement le même accès au marché européen qu'à leurs concurrents de l'UE.

### Finances

Accréditation	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019
Produits (en mio de CHF)	8.9	8.2	8.8	9.4
Coûts (en mio de CHF)	10.4	9.7	10.3	11.2
Degré de couverture (%)	85.6	84.5	85.4	83.9

Le produit resp. revenu de fonctionnement réalisé a dépassé d'env. 1.2 pourcents le produit budgété de CHF 9.3 mio. Le montant des coûts se situe de près de CHF 0.2 mio. (1.6 %) sous la valeur budgétée de CHF 11.4 mio.. Cela est principalement dû au fait que les derniers postes vacants approuvés ont été pourvus au cours de l'année.

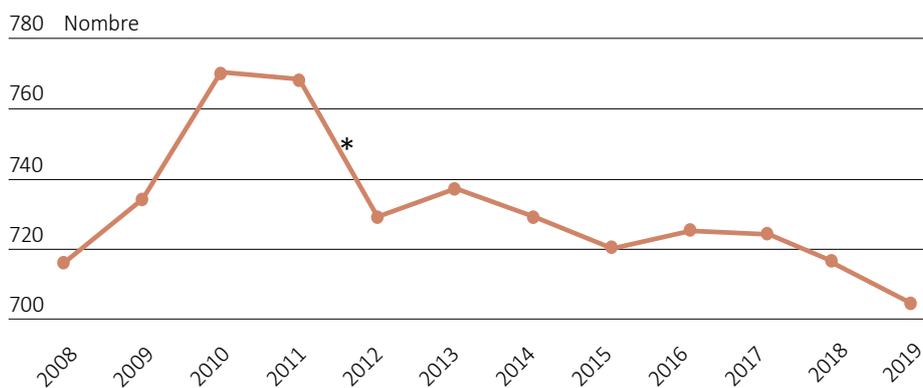


[Comptes d'Etat](#)  
(cf. tomes 2A et 2B)



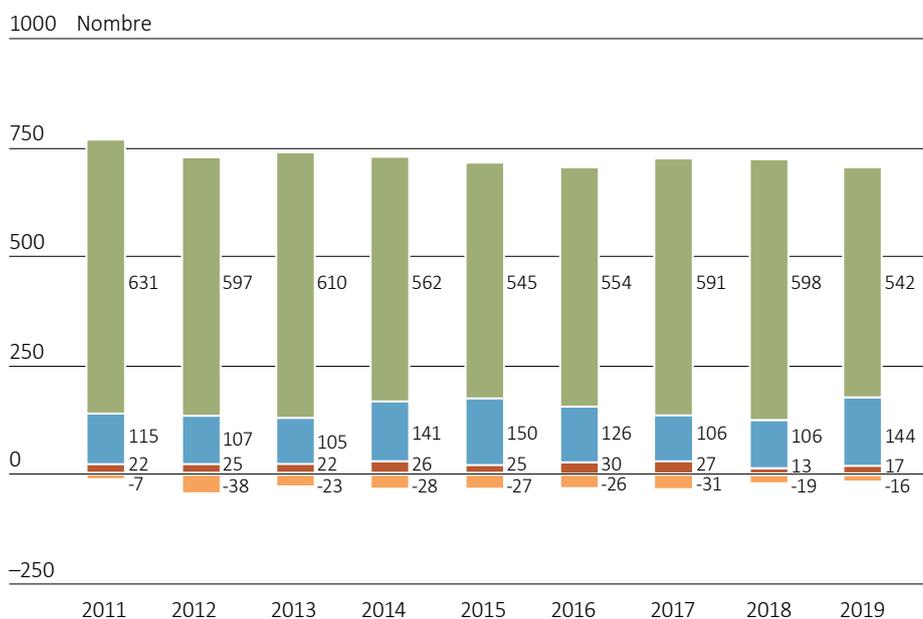
# Les accréditations en chiffres

## Evolution du nombre d'organismes accrédités en fin d'année



\* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management de ces mêmes clients.

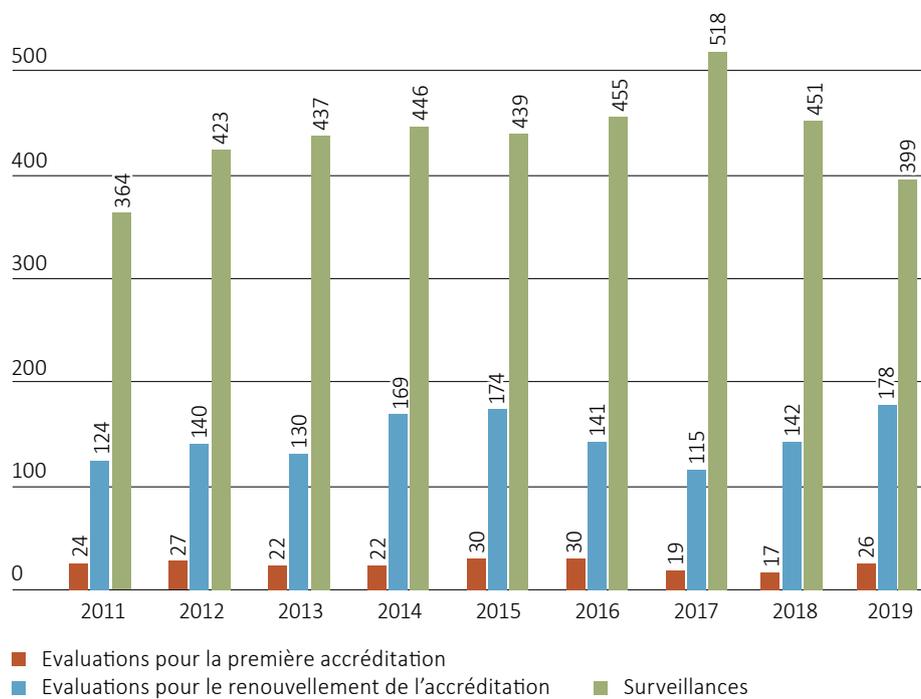
## Répartition des organismes accrédités en fin d'année



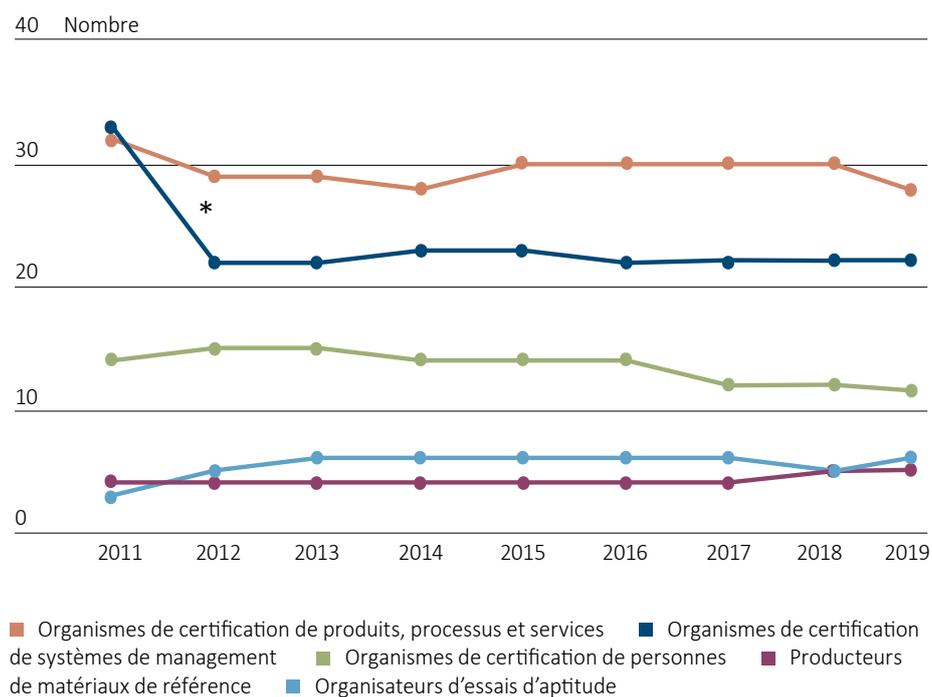
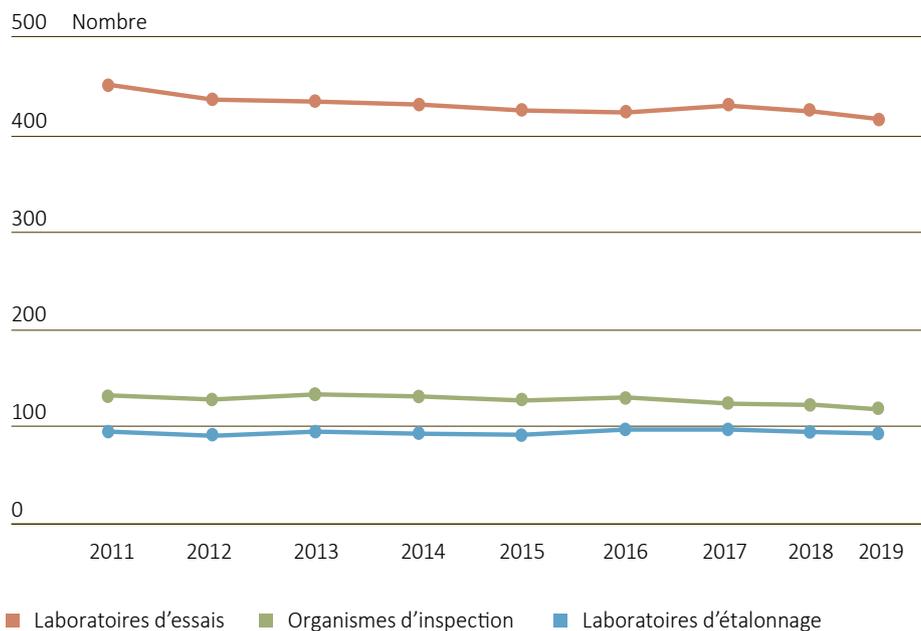
■ Nombre des premières accréditations prononcées ■ Nombre des renouvellements d'accréditations prononcées ■ Nombre d'organismes, où une autre action a été exécutée (principalement des surveillances) resp. où aucune action n'a eu lieu (en fonction de l'état dans le cycle d'accréditation) ■ Nombre d'organismes qui ne sont plus accrédités et d'organismes qui ont été intégrés dans d'autres organismes

## Actions exécutées

600 Nombre

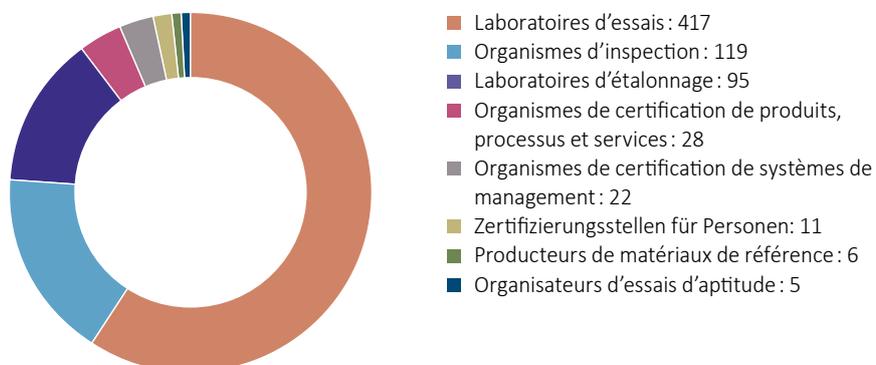


## Evolution des différents types d'accréditation



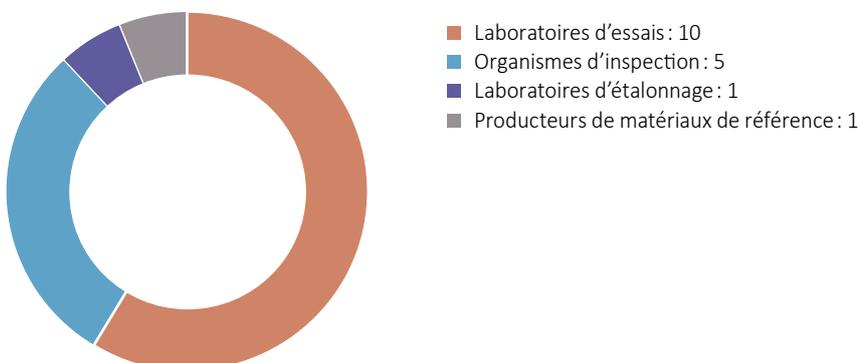
\* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management de ces mêmes clients.

## Répartition des organismes accrédités actifs selon le type d'accréditation à fin 2019

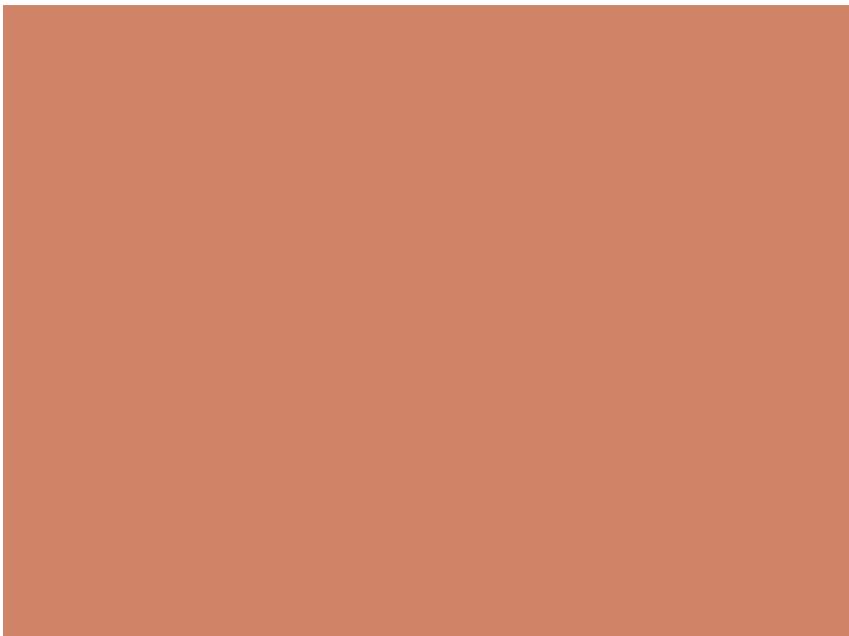
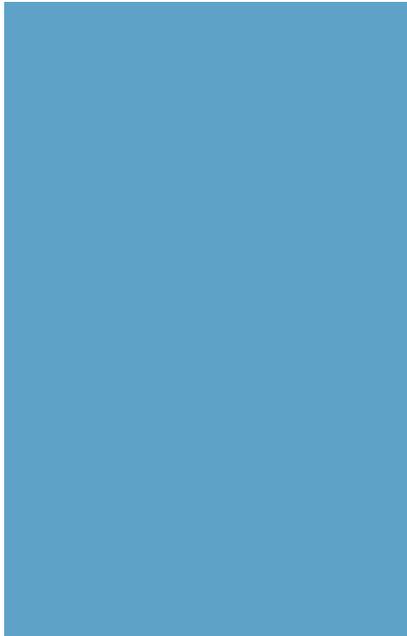


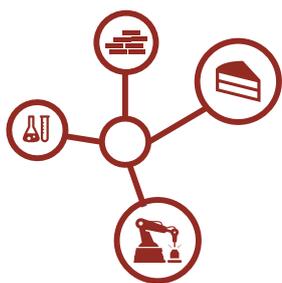
Total des organismes accrédités en 2019: 703

## Répartition des premières accréditations en 2019 selon le type d'accréditation



Total des première accréditations en 2019: 17





## Comités sectoriels

Les comités sectoriels (CS) ont comme objectif l'interprétation des exigences des normes pour leurs domaines respectifs, ceci en fonction de critères spécifiques d'accréditation et de nouveaux développements. Les CS soutiennent ainsi le SAS dans la mise en application et l'harmonisation des exigences normatives pertinentes au niveau national et international. Ils forment un pont entre l'économie, les associations professionnelles, la Confédération, les Cantons et le SAS. Des experts et expertes de la branche, des représentants et représentantes des associations professionnelles et des collaborateurs et collaboratrices du SAS sont membres des CS.

### Les comités sectoriels et leur responsable/s



#### Matériaux de construction

Dr Nicolas Guscioni



#### Agriculture

Lorenz Roggli



#### Chimie

Dr Hans-Jakob Ulrich



#### Denrées alimentaires

Dr Barbara Plaschy,  
Manuela Quintilii



#### Electrotechnique

Orlando Holenstein



#### Médecine légale et criminalistique

Simon Herren



#### Technologie de l'information

Thomas Hilger



#### Transport de personnes et marchandises

Paolo Pesenti



#### Etalonnage

Olivier Kauer



#### Essais destructifs et non destructifs sur matériaux

Dr Yamin Kriescher



#### Médecine de laboratoire

Peter Roos



#### Certification

Stephan Gehrke

## Informations des comités sectoriels

Diverses nouveautés et décisions de certains des comités sectoriels sont présentées ci-dessous :



### Matériaux de construction

Responsable : Dr Nicolas Guscioni

Le document SAS n° 326.fw « Guide pour la validation des procédures d'essai et détermination de l'incertitude de mesure pour les laboratoires de la construction » a été abrogé sans remplaçant. Cette décision a été prise car le document n'était plus d'actualité et parce que la nouvelle version de la norme ISO/IEC 17025 prend déjà suffisamment en considération les conditions cadres nécessaires en la matière. Le comité sectoriel renonce donc à des exigences supplémentaires inutiles.



### Chimie

Responsable : Dr Hans-Jakob Ulrich

Dans le cadre de la révision du document SAS n° 324.fw « Guide pour la validation des méthodes d'essai chimico-physiques et l'évaluation de l'incertitude de mesure », trois sous-groupes de travail ont été créés pour définir les exigences relatives à la validation, la vérification et l'incertitude de mesure de ces méthodes d'essai conformément à la nouvelle norme SN EN ISO/IEC 17025:2018. Les premiers commentaires du groupe de travail sur la vérification ont été reçus. D'ici la prochaine réunion, le comité sectoriel préparera un projet avec les contributions des trois groupes de travail qui servira de base aux discussions et aux travaux ultérieurs.



## Denrées alimentaires

Responsable : Dr Barbara Plaschy / Manuela Quintilii

Le document SAS n° 333.fw « Guide pour le traitement approprié de la partie pré-analytique des analyses microbiologiques dans le domaine de la production de denrées alimentaires » a été révisé et adapté aux nouvelles données (références). La publication est en cours.

Des exigences minimales ont été définies pour le contrôle des milieux de culture. Pour les milieux achetés dans le commerce, il faut s'assurer que le fabricant a effectué des contrôles conformément à la norme ISO 11133. Le laboratoire doit ensuite effectuer un contrôle fonctionnel par charge. Les critères obligatoires des méthodes spécifiques de l'ISO en ce qui concerne les milieux de culture doivent être pris en compte.

Par ailleurs des questions ont été soulevées concernant la manipulation des souches de référence pathogènes en ce qui concerne la sécurité au travail et la contamination. La séparation spatiale pendant la préparation des échantillons et le travail dans le BSC (cabinet de sécurité biologique) avec un risque élevé de formation d'aérosols sont des conclusions retenues.

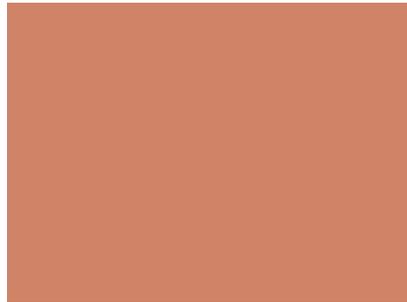
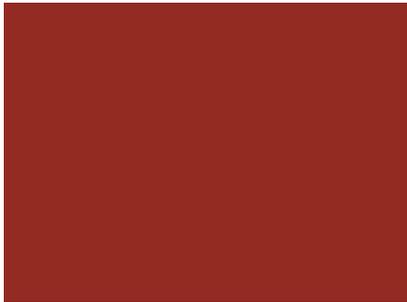
Jusqu'au 01.05.2017 (entrée en vigueur de la législation sur les denrées alimentaires révisée), l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) avait publié des ouvrages sur les modifications de méthodes. Comme ces publications ont été supprimées, les validations doivent être vérifiées par le laboratoire lui-même en cas de changement de méthode. Cela concerne, par exemple, l'omission de la fermentation du glucose dans la méthode ISO 21528-2:2018 (Enterobacteriaceae).



## Médecine légale et criminalistique

Responsable : Simon Herren

Le sous-comité sectoriel « relevé des traces forensiques et enquêtes forensiques » (ForSpusi/ForUnt) a travaillé sur la présentation harmonisée des registres SIS « relevé des traces forensiques » (inspection). Cela est déjà mis en œuvre de manière harmonisée pour l'activité « Saisie des données signalétiques ».

**Editeur**

Service d'accréditation suisse SAS  
Holzikofenweg 36, CH-3003 Berne  
Tél. +41 (0)58 463 35 11  
[www.sas.admin.ch](http://www.sas.admin.ch)

**Responsable**

Konrad Flück

**Rédaction**

Bertrand Comte  
Traduction en français :  
Jeannine Zeidguy-Fluri

**Collaboration**

Konrad Flück  
Prof. Dr. Katharina Rentsch Savoca  
(Commission fédérale d'accréditation)  
Les responsables des comités  
sectoriels  
Collaborateurs du SAS

**Design**

SECO, secteur publications

**Reproduction**

Autorisée avec indication de la  
source, justificatif souhaité

**Droit d'image**

Page de couverture : Shutterstock  
Icônes : Shutterstock et SECO,  
secteur publications

**Edition**

Mars 2020